

Réf: Dossier N° 144697

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT YANN ALEX » en abrégé « ( STYA ) »

Siège social Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON GFCI  
NON LOIN DU FOYER DES JEUNES, Lot 262, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du jeudi 06 octobre 2022 reçus par Me , et enregistrés au CEPICI le jeudi 06 octobre 2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT YANN ALEX » en abrégé « ( STYA ) »

Objet: TRANSPORT PERSONNEL ; TRANSPORT DE MARCHANDISE ; IMPORT-EXPORT ; BATIMENT ; PRESTATIONS DIVERSES. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 10,000,000 F CFA divisé en (1000.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: Abidjan, Yopougon, ABIDJAN YOPOUGON GFCI  
NON LOIN DU FOYER DES JEUNES, Lot 262, Ilot 7

Dirigeant(s): M KOUASSI TCHINIBOUA THEODORE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-09139 du 06/10/2022 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°49804/GTCA/RC/2022 du 06/10/2022

